

**Présents** (7): Claude GUIBBERT, Bernard ALBERT, Marcel TUBAU, Daniel BARTES, Luc BECARDIT, Dominique CHATILLON, Michel MAUGER

**Absents** (3): Louis PECH, Corinne ROUQUET, Françoise PRADAL.

**Absente excusée** (1): GARCIA-CAROTENUTO Lucie.

**Procuration** (0)

**Secrétaire de la séance** : Claude GUIBBERT

Convocation affichée le 24 mai 2019

**Ordre du jour:**

- 1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2019
- 2 - DECISION MODIFICATIVE DEPENSES IMPREVUES INVESTISSEMENTS
- 3 - DEVIS TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES AIRE DE LAVAGE
- 4 - DEVIS INFORMATIQUE SECRETARIAT
- 5 - AIDE A LA PROGRAMMATION CULTURELLE GRAINS D'ICI
- 6 - REMBOURSEMENT GAZ EGLISE
- 7 - DELIBERATION ADHESION 2019 ASSOCIATION FORESTIERE DE L'AUDE
- 8 - AFFAIRES DIVERSES

**1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2019**

**VOTE                    POUR : 7                    CONTRE : 0                    ABSTENTION : 0**

**2 - VOTE DE CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - POUZOLS MINERVOIS ( DE 27 2019)**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2019, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
		TOTAL :	
		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
020	Dépenses imprévues	-10533.77	
2313 - 101	Constructions	5533.77	
2313 - 98	Constructions	5000.00	
		TOTAL :	0.00
		TOTAL :	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

**VOTE                    POUR : 7                    CONTRE : 0                    ABSTENTION : 0**

**3 - TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRE - AIRE DE LAVAGE ( DE 28 2019)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de travaux supplémentaires à l'aire de lavage intercommunale Pouzols-Mailhac.

Ces travaux consistent à la fabrication et mise en place de 3 grilles en barreaudage inox carrés ainsi que la mise en place d'un coffret de sécurité de réserve de clés.

La société SARL FRANCES nous a fait parvenir un devis s'élevant à 1 690.50 € HT soit 2 028.60 € TTC.

Monsieur le Maire rappelle que la société FRANCES est l'entreprise détentrice du marché de travaux de l'aire de lavage.

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**OUI** l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

**DECIDE** d'effectuer les travaux supplémentaires d'un montant de 1 690.50 € HT soit de 2 028.60 € TTC.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

VOTE                    POUR : 7                    CONTRE : 0                    ABSTENTION : 0

#### **4 - REMPLACEMENT MATÉRIEL INFORMATIQUE SECRÉTARIAT ( DE 29 2019)**

Monsieur le Maire rapelle au Conseil Municipal que la commune a passé avec La Poste une convention ayant pour objet l'implantation d'une agence postale communale.

Monsieur le Maire indique que cela implique la modernisation et l'adaptation de l'environnement bureautique de l'accueil.

La société qui assure la maintenance du materiel informatique de la commune nous a fait parvenir un devis pour 2 postes et une variante pour 3 postes :

- 2 postes : 4 261.00 € H.T,
- 3 postes : 5 671.00 € H.T,

Une demande de financement sera déposée dans le cadre l'APC.

#### **Après en avoir délibéré Le Conseil Municipal**

**DECIDE** de choisir la société AEC pour l'achat de 3 postes pour un montant de 5 671.00 € H.T soit de 6 805.20 € T.T.C.

**AUTORISE** Monsieur le maire à signer le devis et tout autre document afférent à ce dossier.

VOTE                    POUR : 7                    CONTRE : 0                    ABSTENTION : 0

#### **5 - PRESTATION DE SERVICES GRAINS D'ICI - ANIMATION ÉTÉ 2018 ( DE 30 2019)**

La commune de Pouzols-Minervois soutient l'organisation des festivités estivales dont l'activité revêt un intérêt local et permet un dynamisme sur le village.

Un important travail est prévu cet été 2019 par Grains d'Ici qui a programmé des animations et concerts chaque week-end.

A cet effet, Grains d'Ici sollicite un soutien financier pour l'accueil de ces diverses animations.

Considérant que les activités proposés par Grains d'Ici est d'intérêt local puisqu'il propose des animations en direction de tout public et qu'il favorise l'expression populaire et la participation du plus grand nombre,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,**

- **Décide** de prendre en charge des animations réalisés par Grains d'Ici à hauteur de 1 500.00 €
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents se référant à cette affaire.

VOTE                    POUR : 7                    CONTRE : 0                    ABSTENTION : 0

**6 - REMBOURSEMENT BOUTEILLES DE GAZ EGLISE ( DE 31 2019)**

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'un concert donné par l'ensemble vocal 2T3M de Toulouse ( Musique contemporaine et sacrée) a eu lieu le 7 avril 2019 dans l'Eglise de Pouzols-Minervois. Ce concert était organisé par les Camins pour les caminades en Minervois.

Pendant cette manifestation, les chauffages au gaz sont tombés en panne. Madame Anne CHARDONNET-TORRES, membre de l'association des Camins, a dû remplacer dans l'urgence les 4 bouteilles de gaz et avancer le montant de celles-ci qui s'élève à 34.30 € chacune soit un total de 137.20 €.

**Après en avoir délibéré  
Le Conseil Municipal**

**DECIDE** de rembourser l'achat des quatre bouteilles de gaz pour un montant total de 137.20 € à Madame Anne CHARDONNET-TORRES.

**AUTORISE** Monsieur le maire à signer tout document afférent à ce dossier.

VOTE                    POUR : 7                    CONTRE : 0                    ABSTENTION : 0

**7 - ADHÉSION ASSOCIATION FORESTIÈRE DE L'AUDE 2019 ( DE 32 2019)**

Monsieur le Maire présente la Fédération nationale des communes forestières et son réseau :

- \* il fait état des actions et du rôle tenus par celle-ci tant au niveau départemental que national pour la bonne défense des intérêts de la propriété forestière communale et de la promotion du développement des territoires ruraux pour la forêt ;
- \* il expose l'intérêt pour la commune de Pouzols-Minervois d'adhérer au réseau des communes forestières pour toute question relevant de l'espace forestier et de la filière bois.

**Après en avoir délibéré  
Le Conseil Municipal**

**DECIDE** d'adhérer à l'association départementale des communes forestières et à la Fédération nationale et d'en respecter les statuts ;

**DECIDE** de payer une cotisation annuelle de 25 € correspondant à cette adhésion ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

VOTE                    POUR : 7                    CONTRE : 0                    ABSTENTION : 0

**Vent de scène**

Un projet de festival "vents de scène" avec une programmation artistique de qualité, qui dans un premier temps (1 an), sera porté par l'association LEZARTS de Saint Marcel, doit être mis en place dans les meilleurs délais.

Pour l'année 2019 trois spectacles sont prévus au Somail, Ventenac et Sainte Valière. Les communes adhérentes participent en fonction de leur population.

Pour la commune de Pouzols-Minervoises la participation serait de 500.00 €.

Dans l'immédiat la municipalité ne désire pas adhérer à ce projet.

FIN DE SEANCE : 19H30